



Politique climatique et environnementale (CEP)

Un engagement à l'échelle du groupe pour lutter contre le changement climatique et protéger l'environnement

Le **changement climatique** est l'un des plus grands défis auxquels le monde ait jamais été confronté et il ne fait aucun doute qu'il aura un impact significatif à long terme sur notre économie et notre société. Par l'intermédiaire du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et d'autres organismes, la communauté scientifique nous fait part de l'ampleur des défis climatiques et environnementaux et nous met également en garde contre le déclin alarmant des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que contre la pression croissante exercée sur les ressources en eau et les ressources marines. En outre, il est urgent de s'attaquer à la pollution de l'environnement, de réaliser une transition énergétique et d'évoluer vers une économie circulaire (entre autres). L'ampleur des défis nécessite une action coordonnée à grande échelle de la part des gouvernements, de la société civile et des entreprises.

La **durabilité** est au cœur de notre objectif: "Meaningful & Inspiring for Belgian Society. Together". Belfius reconnaît son rôle essentiel, en tant qu'institution financière, dans la limitation de son impact négatif sur l'environnement et dans le soutien de la transition vers une société à faible émission, résiliente et durable sur le plan environnemental. Cette politique vise à informer nos clients, fournisseurs, partenaires, employés, investisseurs et autres parties prenantes de l'ambition et de l'engagement de Belfius à faire face à la crise climatique et à la dégradation de l'environnement, et ce de manière socialement inclusive.

Champ d'application de la politique

Notre politique environnementale s'applique à toutes les filiales du Groupe Belfius sur lesquelles nous exerçons un contrôle opérationnel, c'est-à-dire les entités sur lesquelles nous avons toute autorité pour introduire et mettre en œuvre nos politiques opérationnelles. Cela couvre toutes les filiales entièrement consolidées¹.

Gouvernance

Le CEO de Belfius Banque et le CEO de Belfius Assurances, ainsi que des représentants des départements Risk et des métiers, sont membres du Comité stratégique de durabilité.

Chaque entité du groupe Belfius est responsable du respect de la politique climatique et environnementale dans son domaine d'activité et prend toutes les mesures nécessaires pour garantir l'application correcte de cette politique. Chaque division et chaque employé de notre organisation est tenu d'appliquer cette politique.

Le Comité stratégique de durabilité contrôle les engagements de Belfius au moyen d'un tableau de bord ESG (comprenant notamment les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre) qui sont validés par les organes de décision concernés de Belfius Banque et Belfius Assurance. Une partie de la rémunération variable des managers de Belfius est liée à la réalisation d'objectifs ESG spécifiques, qui sont révisés chaque année pour refléter la stratégie et l'ambition de Belfius.

¹ De plus amples informations sont disponibles dans notre [dernier rapport annuel](#).

Pour plus d'informations sur notre gouvernance et les responsabilités de notre stratégie ESG globale, veuillez consulter notre [cadre ESG](#).

Nos engagements

Afin de réaliser ses ambitions en matière de climat et d'environnement, Belfius évalue les risques et les impacts liés au climat, à l'environnement et aux litiges dans l'ensemble de ses activités, fixe des objectifs, propose des solutions à ses clients et rend compte de ses performances. Nous contrôlons et actualisons en permanence notre analyse en fonction des approches les plus robustes et des développements méthodologiques pour relever les défis climatiques et environnementaux. En même temps, nous essayons toujours d'adopter une approche qui tienne compte des aspects sociaux liés à nos décisions et qui ne laisse personne de côté.

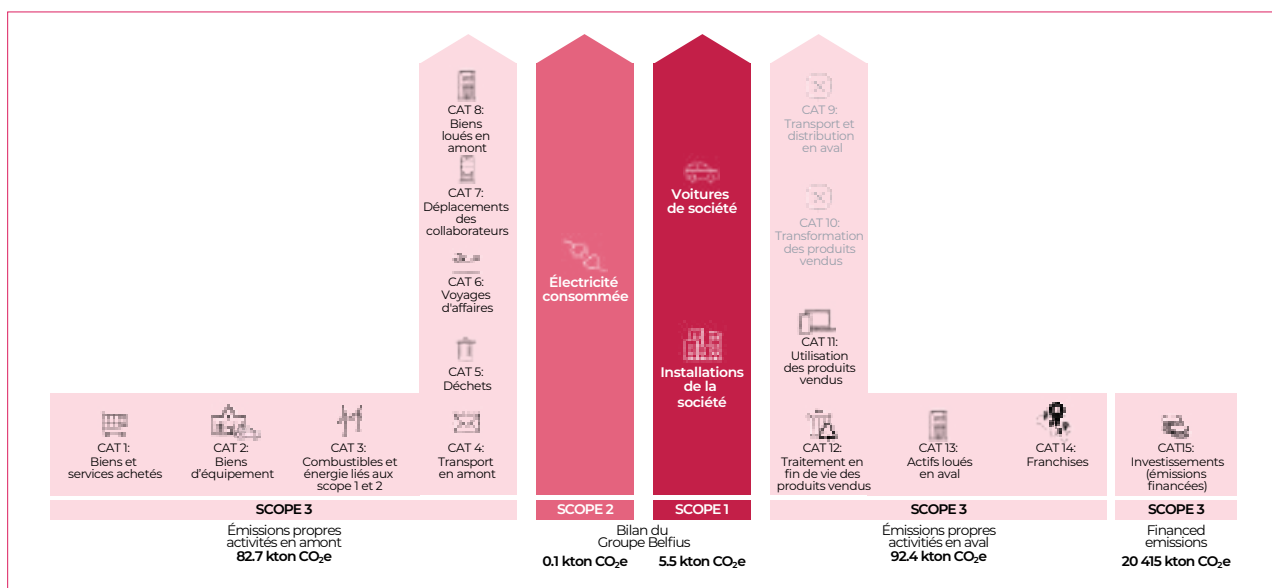
Nos ambitions en matière de climat et d'environnement se traduisent également par des exigences dans le cadre de nos propres activités et par des attentes à l'égard de nos différentes parties prenantes.

1. Vers l'atténuation du changement climatique et la transition énergétique

Belfius est membre de l'Alliance belge pour l'action climatique (BACA) et mesure et divulgue chaque année ses émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble de ses activités conformément aux méthodologies du Greenhouse Gas Protocol et du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). En outre, nous nous engageons à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du groupe selon des méthodologies robustes, conformément aux dernières données scientifiques sur le climat et au niveau de décarbonisation requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Pour ce faire, nous prenons des mesures dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi).

A. Dans nos propres activités

Belfius calcule chaque année l'ensemble de son empreinte carbone, couvrant les trois scope des émissions de gaz à effet de serre conformément au Greenhouse Gas Protocol et aux sept gaz couverts par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) - dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), oxyde nitreux (N₂O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF₆) et trifluorure d'azote (NF₃). Tous les facteurs d'émission proviennent de bases de données ou de publications internationalement reconnues, fournies par les gouvernements nationaux ou évaluées par des pairs, et qui utilisent les valeurs les plus récentes du potentiel de réchauffement global (GWP)-100 du GIEC.



À partir de l'exercice comptable 2022, notre bilan carbone annuel sera vérifié avec une assurance limitée par un auditeur tiers reconnu, et avec une assurance raisonnable dès que requis par la directive sur les rapports d'entreprise sur le développement durable (CSRD).

Belfius fixe des objectifs de réduction de ses émissions fondés sur des données scientifiques. Les actions visant à réduire nos émissions ainsi que les informations sur les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs sont publiées chaque année dans notre rapport de développement durable.

Les émissions de l'année de référence de Belfius, par rapport auxquelles les progrès sont mesurés pour atteindre notre objectif, seront recalculées en cas de changements structurels au sein du groupe (tels que des fusions et acquisitions, des cessions ou des externalisations), de changements majeurs dans la science du climat et des méthodologies affectant nos calculs, de changements significatifs dans la disponibilité et la qualité des données ou en cas de découverte d'erreurs de calcul majeures qui entraîneraient un changement supérieur à 10 % de l'empreinte carbone totale du groupe Belfius. L'année de référence et les objectifs de réduction des émissions seront recalculés au moins tous les 5 ans à partir de 2025, ce qui permettra de refléter tout changement majeur potentiel dans nos activités.

Dans le même ordre d'idées, toute erreur dans l'empreinte carbone rapportée périodiquement et reflétant nos progrès vers notre objectif, qui entraînerait un changement supérieur à 10 % des émissions totales, sera corrigée et republiée dans le prochain rapport de développement durable avec une note expliquant les modifications.

Outre les efforts pour éviter et réduire ses émissions, Belfius achète des crédits carbone équivalents aux émissions sur lesquelles Belfius a le plus grand contrôle direct, à savoir en excluant les activités de Belfius Auto Lease et les émissions financées, provenant directement de l'empreinte de nos clients, et les franchises DVV. Ces crédits n'ont aucun impact sur le calcul et la divulgation de notre empreinte totale et ne sont pas considérés comme une réduction, mais comme un exercice volontaire distinct. Dans un souci de transparence, nous indiquons le montant total des crédits carbone en tonnes de CO₂ équivalent.

Dans le cadre de l'achat volontaire de crédits carbone, Belfius ne choisit que des projets dans les pays en voie de développement qui sont certifiés par un standard de qualité reconnu, le Gold Standard. Conscients des problèmes liés à la fiabilité du marché volontaire du carbone, nous suivons les développements et les recommandations des lignes directrices et des plateformes internationales telles que le Conseil de l'intégrité du marché volontaire du carbone (ICVCM), un organe de gouvernance indépendant pour le marché volontaire du carbone, afin de renforcer notre politique en la matière.

Bâtiments

Belfius vise à utiliser 100 % d'électricité verte certifiée dans tous les bâtiments qu'elle possède et qu'elle utilise (partiellement) pour ses activités, et s'engage à maintenir ce pourcentage à son maximum. Cette électricité verte est certifiée par notre fournisseur d'énergie au moyen de garantie d'origine européens. Ce progrès est contrôlé chaque année lors du calcul de notre bilan carbone.

Toutes les agences salariées ont été équipées d'applications Nanogrid qui permettent de surveiller la consommation d'énergie et dans certains cas de corriger les anomalies en temps réel, dans les autres cas une alerte est envoyée, ce qui permet une intervention rapide. L'objectif est d'équiper 100 % des agences du réseau indépendant avec cette solution, ainsi que de reprendre tous les contrats d'énergie des agences indépendantes afin de les convertir en contrat d'électricité verte d'ici 2025². Belfius gère également activement la consommation d'eau et les fuites de gaz réfrigérants dans les bâtiments sous son contrôle opérationnel.

Transport

Belfius ambitionne de réduire les émissions moyennes de ses véhicules de société de 50 % d'ici 2025 (sur base de l'année 2019) et d'atteindre 100 % de véhicules entièrement électriques pour les employés avec des voitures de société et pour les voitures flex³ des employés de Belfius d'ici 2028. Le plan de mobilité de Belfius encourage l'utilisation de modes de transport publics ou actifs.

En outre, depuis 2022, les sièges centraux et régionaux de Belfius sont déjà équipés de bornes de recharge électrique. Chaque propriétaire d'une voiture de société entièrement électrique peut bénéficier d'une station de recharge à domicile si la situation de son domicile le permet. Nos agences seront progressivement équipées de bornes de recharge électrique (dans la mesure où les autorités locales le permettent) pour les employés et clients des agences.

² Cet objectif ne couvre pas les agences de la DVV pour le moment.

³ Les employés de Belfius ont la possibilité d'affecter une partie de leur rémunération à un plan cafétéria, qui comprend entre autres des voitures ou des vélos électriques.

Services informatiques et centres de données

Afin d'être le plus complet possible, et en tant que membre fondateur de l'Institut belge pour l'informatique durable, Belfius mesure l'empreinte carbone de son infrastructure et de ses services informatiques et s'engage à suivre les développements méthodologiques afin de mesurer son empreinte de la manière la plus précise possible.

Belfius et ses partenaires s'engagent également à continuer à utiliser 100 % d'électricité renouvelable dans les installations hébergeant ses centres de données.

Belfius participe activement au réseau de réflexion et d'action qui a vu le jour dans ce domaine par le biais de l'**Institut belge pour l'informatique durable**.

B. Avec nos clients

Afin de garantir que nous orientons les flux financiers vers une économie à faible émission de carbone et résiliente et que nous prenons des décisions éclairées, Belfius mesure ses risques et opportunités liés au climat et les divulgue de manière transparente en suivant les recommandations formulées par la Task Force on Climate Related Financial Disclosures (TCFD).

L'impact des institutions financières sur le climat et l'environnement est principalement lié à leurs activités de financement, de leasing, d'assurance et de gestion d'actifs. Chez Belfius, nous mesurons notre impact sur le climat en comptabilisant les émissions de gaz à effet de serre financées par des prêts et des investissements dans notre bilan, conformément aux directives du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Aujourd'hui, ces calculs s'accompagnent encore de problèmes de qualité et de disponibilité des données, expliqués dans notre **dernier rapport de durabilité**. Belfius contrôle et s'efforce d'améliorer constamment l'exhaustivité et la précision de ses calculs. En outre, dans le cadre de sa trajectoire SBTi, Belfius s'est engagé à fixer des objectifs de réduction des émissions financées.

La réduction des émissions liées à ces activités sera réalisée notamment grâce à la réduction des émissions de nos clients. Notre rôle en tant qu'intermédiaire financier est donc de financer la transition de nos clients, en les aidant à mettre en œuvre une réduction significative de leurs émissions. Belfius élargit continuellement son offre de produits et services bancaires, de leasing, d'assurance et d'investissement, contribuant ainsi à la transition vers une plus grande durabilité. En outre, nous nous engageons auprès de nos clients pour les encourager et les inciter à entamer ou à poursuivre leur transition. Nous attendons également de nos clients qu'ils respectent toutes les lois environnementales et qu'ils remplissent leurs obligations en matière de publication d'information en mesurant et en divulguant leurs propres impacts, en mettant en place un plan de transition et/ou leur propre politique environnementale.

En outre, la **Transition Acceleration Policy** guide la transition de Belfius vers une économie bas carbone. Conformément à son engagement SBTi, Belfius ne finance pas l'extraction du charbon et s'engage à supprimer progressivement tout soutien financier aux activités liées au charbon thermique tout au long de sa chaîne de valeur d'ici 2030. Cette politique limite également les activités liées au pétrole et au gaz en tenant compte à la fois de l'importance des entreprises actives dans le pétrole et du gaz conventionnels dans la transition socialement inclusive vers une économie bas carbone et de la nécessité de réduire les émissions liées à l'énergie conformément aux objectifs climatiques internationaux. Nous nous engageons à divulguer les efforts réalisés en matière d'exposition au financement et à l'investissement dans les combustibles fossiles dans notre rapport de durabilité.

La réduction des émissions liées à nos financements et à nos investissements, et la limitation du financement des entreprises dans des secteurs nuisibles, limitent non seulement notre impact négatif sur la planète, mais diminuent également les risques pour Belfius. La transition vers une économie bas carbone comporte également des risques financiers et non financiers pour Belfius et ses contreparties, ce qui a un impact sur les profils de risque et la rentabilité de nos contreparties, ainsi que sur la valeur de nos actifs (collatéraux). Belfius intègre donc progressivement ces risques et leurs facteurs de transmission dans son cadre de gestion des risques, conformément au guide de la BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement.

⁴ Y compris le matériel informatique utilisé dans nos bureaux, par nos employés et aux guichets automatiques pour servir nos clients ; les services achetés au centre de données, le transfert de données, l'utilisation d'applications exécutées sur un logiciel en tant que service (SaaS) et le stockage en nuage ; ainsi que les émissions de nos canaux numériques utilisés pour servir nos clients (site web et application).

2. Vers l'adaptation au changement climatique

Le changement climatique exige de s'adapter aux impacts réels et attendus. Nous devons donc prévenir ou réduire les risques d'effets néfastes du climat actuel et attendu du climat futur sur les personnes, la nature ou les biens.

A. Dans nos propres activités

Belfius surveille l'impact des risques liés au climat sur sa résilience opérationnelle. Une analyse semestrielle des menaces mesure l'impact des risques physiques, y compris les catastrophes naturelles sur les actifs de Belfius (tels que les centres de données) en vue de garantir une capacité de continuité des activités.

Le cas échéant, des mesures d'atténuation adéquates sont alors prises pour garantir la capacité à poursuivre ou à reprendre rapidement les activités critiques en cas d'événements extrêmes. La plupart des activités critiques sont exécutées simultanément en différents endroits et l'utilisation de technologies adéquates limite également l'impact potentiel des risques liés au climat sur les activités.

B. Avec nos clients

Notre département des risques bancaires surveille les risques d'inondation dans nos portefeuilles de prêts hypothécaires, étant donné qu'ils constituent une part importante de nos activités de financement. L'objectif de cet exercice est d'évaluer l'impact potentiel de ces risques sur le profil de risque de nos contreparties.

Notre département des risques d'assurance pour sa part surveille les risques d'inondation, de grêle, de tempête de vent et de subsidence dans le portefeuille d'assurances incendie et automobile.

Belfius Insurance s'engage également à mesurer la part de ses revenus d'assurance non-vie contribuant à l'objectif d'adaptation au climat selon la Taxonomie européenne, visant à réduire ou à prévenir l'impact négatif des événements climatiques actuels ou futurs attendus, ou les risques d'un tel impact négatif.

En outre, Belfius, par l'intermédiaire de sa filiale d'assurance, offre à ses clients une protection spécifique contre les catastrophes naturelles dans le cadre de ses produits d'assurance des biens et de la mobilité. Nous souhaitons contribuer à une société et une économie plus résistantes au changement climatique en intervenant financièrement lorsque nos clients sont touchés par ces catastrophes liées au changement climatique.

3. Vers un environnement durable

Comme souligné lors de la COP15 et à travers l'Accord sur la Biodiversité de Kunming-Montréal qui en découle ou le Traité de la haute mer, les ressources naturelles sont un facteur de production, fournissant des matières premières et des sources d'énergie. Les écosystèmes naturels fournissent des services essentiels à la vie humaine, tels que l'eau potable et la pollinisation, entre autres. Le gaspillage, la pollution, la surexploitation et la mauvaise répartition des ressources naturelles affectent de nombreux secteurs économiques et pourraient entraîner une diminution du bien-être économique et humain si l'humanité n'agit pas rapidement.

A. Dans nos propres activités

Belfius s'efforce de minimiser ses déchets et vise une réduction totale des déchets de 50 % entre 2019 et 2025. Le contrat de Belfius avec son service de restauration comprend une série de mesures, de procédures, d'outils et de méthodes visant à suivre et à réduire la production de déchets alimentaires et d'emballages jetables.

Pour optimiser davantage notre utilisation du matériel informatique et, par conséquent, réduire l'empreinte environnementale liée à l'extraction et à la fabrication des produits informatiques, l'utilisation du Cloud est maximisée et les cycles de renouvellement de l'équipement sont optimisés. Les contrats avec nos fournisseurs comprennent également des clauses qui engagent les fournisseurs à réutiliser ou à recycler le matériel de Belfius en Europe.

Belfius travaille en étroite collaboration avec des partenaires pour collecter et recycler de manière responsable les déchets dangereux (tels que les lampes, les piles, les déchets électroniques, etc).

La pénurie d'eau et la gestion de l'eau sont des problèmes majeurs en Belgique. C'est pourquoi Belfius surveille en permanence la consommation d'eau de tous les bâtiments sous son contrôle opérationnel et intervient rapidement en cas de fuites.

Belfius réduit la quantité de papier utilisée dans ses opérations grâce à divers projets de numérisation. Pour le reste, nous n'utilisons que du papier provenant de sources durables et portant le label du Forest Stewardship Council (FSC 100% ou FSC Recyclé) ou du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC).

Belfius Assurances vise, à travers son portefeuille immobilier, à régénérer la biodiversité. Ainsi, pour tout investissement dans un nouveau projet à Bruxelles et en Wallonie, nous discutons systématiquement avec le développeur du projet de la possibilité d'obtenir le certificat⁵.

B. Avec nos clients

Belfius lutte contre la déforestation et la dégradation de l'environnement en limitant le financement des industries minières, de l'huile de palme et du soja aux activités réalisées dans le cadre de labels de durabilité et d'adhésions reconnus et en excluant l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels par le biais de sa politique d'accélération de la transition [Transition Acceleration Policy](#).

À l'avenir, nous prévoyons également d'identifier et d'évaluer le niveau des risques environnementaux (stress hydrique, pénurie de ressources naturelles, etc.) au sein de nos portefeuilles.

Implications de cette politique en dehors du groupe Belfius

1. En ce qui concerne nos fournisseurs

Les fournisseurs de biens et de services que Belfius souhaite désigner sont tenus de signer et de respecter les principes énoncés dans notre Code de conduite des fournisseurs. [Code de conduite pour les Fournisseurs en matière de Durabilité](#) y compris les principes environnementaux. Les fournisseurs engagés avant 2022 sont également fortement encouragés à le faire.

Belfius surveille l'amélioration des performances de ses fournisseurs en matière de durabilité par l'intermédiaire d'Ecovadis.

2. En ce qui concerne nos partenaires

Les risques et opportunités liés à l'environnement et au climat sont également pris en compte dans les relations avec les partenaires extérieurs.

Plus précisément, nous demandons à nos gestionnaires d'actifs externes préférés de disposer d'une politique d'engagement formelle ou d'en concevoir une. Nous attendons de leur approche qu'elle soit basée sur un engagement structurel et systématique avec les entreprises investies en ce qui concerne les aspects de durabilité qui peuvent être importants pour la valeur financière de l'investissement. Belfius Insurance et Belfius Investment Partners publient de plus amples informations sur leur [politique en matière d'investissement durable et gestion des risques et des insciences négatives en matière de durabilité](#)

Belfius ne fait pas de dons politiques et ne s'engage pas dans des activités de lobbying. Belfius est toutefois membre d'associations professionnelles actives dans le secteur financier.

Modification de la présente politique

Il s'agit de la version 1.0 de la politique climatique et environnementale publiée le 04/2023.

Cette politique est librement accessible dans sa dernière version sur le site web de Belfius à l'adresse <https://www.belfius.be/cep-fr>. Elle évolue en permanence pour intégrer les nouveaux engagements et les changements dans nos pratiques.

Pour plus d'informations sur nos actions les plus récentes, veuillez consulter notre dernier [rapport de durabilité](#) ici ou contactez-nous : esg@belfius.be

⁵ La certification Natagora n'est pas (encore) possible en Flandre.